

Agriculture biologique : production, conseil, certification et commercialisation (fiche nationale)

RNCP40323 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	210, 211, 212
Formacode(s)	21001, 21083, 12598, 21568
Code(s) ROME	A1301, A1303, H1301, A1302, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE · SIRET : 13002806100013

UNIVERSITE D'ANGERS · SIRET : 19490970100303

UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA (UPVD) · SIRET : 19660437500010

INSTITUT ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE EN ALIMENTATION SANTE ANIMALE SCIENCES AGRONOMIQUES ET ENVIRONNEMENT · SIRET : 13000858400018

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
FORMASUP AUVERGNE	49171064600036	Former et organiser l'évaluation
MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION INEPOLE FORMATION	77719323600018	Former et organiser l'évaluation
MAISON FAMILIALE RURALE ET D'EDUCATION	77939329700014	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

La demande en produits biologiques n'a cessé d'augmenter. En 2023 on comptait 2,7 millions d'hectares cultivés en bio soit 10,4% de la surface agricole française, ce qui représente un doublement de la surface en 5 ans. Cette

dynamique est activement soutenue par les pouvoirs publics à travers des plans de développement de l'AB, « Ambition bio 2027 » étant le dernier en date. C'est dans ce contexte aux enjeux forts et aux besoins de formation indéniables que se positionne cette certification.

Il existe un grand nombre de formations de niveau 3 à 5, à « orientation bio » (une centaine), portées par l'enseignement technique agricole (Ministère en charge de l'agriculture), mais celles-ci sont orientées vers le domaine de la production et n'embrassent pas la multiplicité des emplois du secteur comme cette certification qui est, de plus, de niveau 6.

L'objectif de la certification est de certifier les compétences des cadres intermédiaires, polyvalents et spécialistes des questions de l'agriculture biologique (AB) dans les domaines du conseil et l'animation auprès des producteurs (conseiller technique agricole, animateur/conseiller en entreprise, associations ou collectivités territoriales), du conseil en développement et animation des filières (animateur et développeur de filière), du conseil et développement technico-commercial (responsable technico-économique de production, technico-économique) et de l'audit et la certification (auditeur de la certification).

ACTIVITÉS VISÉES

- Conseil / accompagnement technique et économique de producteurs biologiques, individuellement ou collectivement (identification et diagnostic du projet d'exploitation, analyse des marchés, des filières, définition de plans d'action à court et moyen termes, accompagnement à la mise en œuvre du plan)
- Suivi technique de parcelles, de fermes ou groupes de fermes, et de projets agricoles, pour approvisionner un marché spécifique
- Organisation de filières locales entre agriculteurs et entreprises, avec recherche de débouchés
- Mise en place de programmes de développement de l'agriculture biologique dans le département
- Information aux porteurs de projets en agriculture biologique
- Animation de réunions, de journées d'informations, de sessions de formation
- Vente de services et/ou de produits agricoles
- Certification « Agriculture biologique » des entreprises agricoles et agroalimentaires
- Contrôle régulier du cahier des charges Agriculture biologique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques de la mention

- Appréhender le contexte local, national et européen du développement de l'agriculture biologique, en lien avec les politiques publiques mises en œuvre et les fondements et les courants de l'agriculture biologique européenne
- Repérer et définir les acteurs socio-professionnels et économiques du secteur de l'agriculture biologique sur un territoire.
- Caractériser les acteurs économiques d'une filière, ainsi que les structures d'appui et de service, dans leur contexte réglementaire et territorial (y compris dans une visée d'ouverture internationale)
- Appréhender les services et produits agricoles des entreprises d'agrofournitures afin de guider l'agriculteur dans ses choix

- Appréhender les règles de droit alimentaire et d'étiquetage qui s'imposent aux entreprises agro-alimentaires
 - Établir les liens entre les différents acteurs.
 - Établir un diagnostic SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) d'une filière ou d'une entreprise
 - Associer les techniques de l'agroécologie appropriées aux types de systèmes étudiés sur un territoire en mobilisant les fondements scientifiques des productions végétales et des productions animales
 - Définir et discriminer les différents modes de production agricole et établir leur positionnement par rapport à l'agriculture biologique et à la durabilité
 - Définir le choix de nouvelles techniques en agroécologie et/ou agriculture biologique, sur les systèmes étudiés
 - Relever et manipuler des indicateurs de performance et évaluer des pratiques d'exploitation (ou d'entreprise) : indicateurs de comptabilité et de gestion, indicateurs techniques et organisationnels
 - Apporter un conseil sur les itinéraires de production, les différents systèmes d'organisation (coopérative, vente directe, plateformes de distribution), les marques privées de l'agriculture biologique, les règles d'usage de l'étiquetage sur les produits bio, les grands principes des systèmes participatifs de garantie
 - Évaluer la mise en œuvre de la réglementation bio dans les entreprises : identifier des anomalies et des non conformités en mobilisant les fondements, textes réglementaires, documents de références et gestion des dérogations
 - Élaborer un plan de conversion complet et cohérent d'une ferme ou entreprise conventionnelle vers l'agriculture biologique
 - Analyser et interpréter les bilans technico-économiques ainsi que les résultats d'exploitation afin de formuler un conseil approprié et clair
 - Formuler des solutions cohérentes sur la conduite des productions végétales et/ou animales et/ou agro-alimentaires en agriculture biologique afin d'améliorer un système de production
 - Accompagner le développement de la relation entre les acteurs des filières pour la mise en marché des produits agricoles.
 - Accompagner l'agriculteur dans la mise en œuvre d'un ou plusieurs plans d'action afin de l'appuyer techniquement sur les actions à réaliser
 - Évaluer régulièrement la mise en œuvre des plans d'action, afin de s'assurer de leur bonne réalisation et proposer des actions correctives le cas échéant
 - Veiller au respect du cahier des charges de l'agriculture biologique (règlement UE) et aux contextes et motivations de l'agriculteur pour formuler un conseil approprié et clair
 - Communiquer sur le sujet de l'étude de conversion vers l'agriculture biologique en faisant preuve de pédagogie
 - Présenter des services ou produits agricoles biologiques, afin d'aider l'agriculteur dans ses choix
 - Assurer l'estimation, l'achat et la commercialisation des matières agricoles biologiques afin de valoriser la production
 - Réaliser le suivi de la vente, afin de s'assurer de la conformité du service ou du produit vendu
- Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP40323BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP40323BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40323BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP40323BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40323BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40323BC06 — Caractériser les différentes dimensions de l'organisation des filières de l'agriculture biologique sur des territoires

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appréhender le contexte local, national et européen du développement de l'agriculture biologique, en lien avec les politiques publiques mises en œuvre et les fondements et les courants de l'agriculture biologique européenne
- Repérer et définir les acteurs socio-professionnels et économiques du secteur de l'agriculture biologique sur un territoire
- Caractériser les acteurs économiques d'une filière, ainsi que les structures d'appui et de service, dans leur contexte réglementaire et territorial (y compris dans une visée d'ouverture internationale)
- Appréhender les services et produits agricoles des entreprises d'agrofournitures afin de guider l'agriculteur dans ses choix
- Appréhender les règles de droit alimentaire et d'étiquetage qui s'imposent aux entreprises agro-alimentaires
- Établir les liens entre les différents acteurs
- Établir un diagnostic SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) d'une filière ou d'une entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40323BC07 — Adapter des processus de productions agricoles au cahier des charges de l'agriculture biologique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Associer les techniques de l'agroécologie appropriées aux types de systèmes étudiés sur un territoire en mobilisant les fondements scientifiques des productions végétales et des productions animales
- Définir et discriminer les différents modes de production agricole et établir leur positionnement par rapport à l'agriculture biologique et à la durabilité
- Définir le choix de nouvelles techniques en agroécologie et/ou agriculture biologique, sur les systèmes étudiés
- Relever et manipuler des indicateurs de performance et évaluer des pratiques d'exploitation (ou d'entreprise) : indicateurs de comptabilité et de gestion, indicateurs techniques et organisationnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40323BC08 — Accompagner dans la conversion en agriculture biologique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Apporter un conseil sur : les itinéraires de production, les différents systèmes d'organisation (coopérative, vente directe, plateformes de distribution), les marques privées de l'agriculture biologique, les règles d'usage de l'étiquetage sur les produits bio, les grands principes des systèmes participatifs de garantie
- Évaluer la mise en œuvre de la réglementation bio dans les entreprises : identifier des anomalies et des non conformités en mobilisant les fondements, textes réglementaires, documents de références et gestion des dérogations
- Élaborer un plan de conversion complet et cohérent d'une ferme ou entreprise conventionnelle vers l'agriculture biologique
- Analyser et interpréter les bilans technico-économiques ainsi que les résultats d'exploitation afin de formuler un conseil approprié et clair
- Formuler des solutions cohérentes sur la conduite des productions végétales et/ou animales et/ou agro-alimentaires en agriculture biologique afin d'améliorer un système de production
- Accompagner le développement de la relation entre les acteurs des filières pour la mise en marché des produits agricoles
- Accompagner l'agriculteur dans la mise en œuvre d'un ou plusieurs plans d'action afin de l'appuyer techniquement sur les actions à réaliser
- Évaluer régulièrement la mise en œuvre des plans d'action, afin de s'assurer de leur bonne réalisation et proposer des actions correctives le cas échéant
- Veiller au respect du cahier des charges de l'agriculture biologique (règlement UE) et aux contextes et motivations de l'agriculteur pour formuler un conseil approprié et clair
- Communiquer sur le sujet de l'étude de conversion vers l'agriculture biologique en faisant preuve de pédagogie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40323BC09 — Assurer la vente de prestations de services, et/ou d'intrants et produits agricoles biologiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Présenter des services ou produits agricoles biologiques, afin d'aider l'agriculteur dans ses choix
- Assurer l'estimation, l'achat et la commercialisation des matières agricoles biologiques afin de valoriser la production
- Réaliser le suivi de la vente, afin de s'assurer de la conformité du service ou du produit vendu

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Codes NAF :

A01 : Culture et production animale, chasse et services annexes

01.5 Culture et élevage associés

01.6 Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes

10 Industries alimentaires

10.6 Travail des grains ; fabrication de produits amylacés

10.8 Fabrication d'autres produits alimentaires

71 Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques

71.2 Activités de contrôle et analyses techniques

72 Recherche-développement scientifique

72.1 Recherche-développement en sciences physiques et naturelles (sciences agronomiques)

94 Activités des organisations associatives

94.1 Activités des organisations économiques, patronales et professionnelles

94.9 Activités des autres organisations associatives

82 Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises

82.3 Organisation de salons professionnels et congrès

82.9 Activités de soutien aux entreprises n.c.a.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Animateur agricole (en association, groupement, coopérative, fédération...)
- Conseiller agricole
- Conseiller agronomie-environnement
- Technicien en agriculture biologique
- Technico-commercial agricole (spécialisé en agriculture biologique)
- Chargé de projets agricoles
- Chargé de projets en développement agricole
- Contrôleur-auditeur en agriculture biologique (label/certification et production)
- Chargé de certification en agriculture biologique
- Exploitant agricole en agriculture biologique

Ces différents emplois sont accessibles selon l'expérience et/ou le cursus des diplômés et selon l'option métier et/ou le stage réalisé en formation.

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle et en fonction de l'organisation de l'entreprise, le conseiller technique pourra prendre la responsabilité du management des équipes techniques.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'exploitant agricole doit exercer une activité relevant du régime agricole, définie par l'article L 722-1 du code rural et de la pêche maritime

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Très élevée (5/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.

Facteurs principaux

Manque de main-d'œuvre disponible

Salaire médian (mensuel)	2 743 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 225
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 260 €
Selon la branche	5 400 € – 6 500 €
Prise en charge	Branches concernées
6 260 €	Valeur par défaut · 208 branches
6 500 €	CPNE de l'agriculture, CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie
5 400 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2029
Date de dernière délivrance possible	31/12/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP29757

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40323/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	1
Prix indicatif	820 € – 8 974 €
Durée	580 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	2
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	2
Régions couvertes	1
Départements couverts	2
Organismes certifiés Qualiopi	2
Sessions	de 09/2026 à 08/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	11/2025 – 08/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	4 620 €
Coût moyen par dossier	2 310 €

Durée moyenne	836 h
Période	11/2025 – 12/2025
France compétences	93 %
Reste à charge titulaire	7 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.